



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4^{ème} R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03.86.52.18.35

e-mail : secretariat@yonne.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE

PV 143 CT 23

Auxerre, le vendredi 30 novembre 2018

Bureau de la commission technique

Présents : MM Eric Frémion – Marc-Antoine Merteizen – Cédric EHRET

1. Championnat district U13 – Seconde phase

1.1 Equipes qualifiées pour la phase inter secteur

Pour la phase de printemps les quatre équipes qui terminent aux quatre premières places de la division 1 départemental sont sélectionnées pour participer au championnat inter secteur géré par la ligue de Bourgogne-Franche Comté.

1.2 Equipes sélectionnées pour le championnat U13 D1 seconde phase

Le niveau départemental 1 - U13 sera composé d'une poule de 10 équipes. Ces dernières s'affronteront sur des matchs aller-retour. :

Cette division regroupera toutes les équipes de niveau D1 qui ont participé à la première phase à l'exception de l'équipe qui a terminé à la dernière place du classement sportif.

Cette dernière descendra en D2

La D1 sera complétée par le premier et le second de chaque groupe de niveau D2 ainsi que le meilleur troisième sur l'ensemble des groupes D2.

1.3 Equipes sélectionnées pour le championnat U13 D2 seconde phase

En D2 : 2 poules de 10 équipes organisées sur 2 zones géographiques nord – sud du département avec des matchs aller-retour.

Les derniers des poules D2 descendront en D3.

Les premiers des poules D3 montent en D2.

2. Championnat district U15 – Seconde phase

2.1 Equipes qualifiées pour la phase inter secteur U15

Les 2 premiers de la première phase U15 D1 sont sélectionnés pour participer au championnat inter secteur géré par la ligue de Bourgogne-Franche Comté.

2.2 Equipes sélectionnées pour le championnat U15 D1 seconde phase

Division 1 : 1 poule de 10 équipes avec matchs aller-retour

Elle est composée des 6 équipes qui ont participé à la première phase et complétée avec les quatre équipes qui ont terminé à la première place des 4 poules de division 2.

Les autres équipes seront sélectionnées pour participer au championnat D2 seconde phase (4 poules de 6 équipes).

3. Championnat district U18 – Seconde phase

3.1 Equipes qualifiées pour la phase inter secteur U18

Les 2 premiers de la première phase U18 D1 sont sélectionnés pour participer au championnat inter secteur géré par la ligue de Bourgogne-Franche Comté.

3.2 Equipes sélectionnées pour le championnat U18 D1 seconde phase

D1 départemental : 1 poule de 10 équipes avec matchs aller-retour.

Elle est composée des 6 équipes qui ont participées à la première phase et complétée avec les équipes qui ont terminé première des 3 poules de division 2 et de l'équipe qui a terminé meilleur troisième de l'ensemble des poules D2.

3.3 En cas d'égalité au classement sportif

Prise en compte du :

- *Goal average particulier*
- *Différence de buts*
- *Meilleure attaque*
- Classement pass-coachnig

4. Calendrier pratique Futsal :

- Le 8 décembre ou 15 décembre selon la disponibilité des salles pour les U13
- Le 15 décembre pour les U15 - U18
- Le 8 décembre ou 15 décembre selon la disponibilité pour les U15 F et U18 F.

D'autres dates seront proposées au mois de janvier 2019 pour la pratique du futsal pour les catégories jeunes.

5. Tournois homologués par la commission technique

- Club d'Appoigny du 23/12/2018 en salle U11
- Club Hery du 19/01/2018 pour les U11 et 20/01/2019 U13 en salle.